



Banque Commerciale du Sahel S.A.

مصرف الساهل التجاري - ش.م.ح

BP. 2372 BAMAKO MALI

TEL: 20-21-16-60 / 20-21-05-35 / 20-21-05-36

FAX: 00223-20-21-16-60 / 20-21-01-83

SWIFT: ALIMMLBA

EMAIL: dg@bcssa-mali.com

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

SELON CANEVAS HARMONISE DE LA BCEAO

EDITION 2017.

Sommaire

A - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS	3
I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE	3
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE.....	5
III - SERVICES BANCAIRES	10
IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE	11
V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	12
VI - OPERATIONS DE CHANGE	12
VII - OPERATIONS DE CREDIT.....	12
VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER.....	14
IX - AUTRES SERVICES (divers).....	15
B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG	16
I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE	16
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE.....	17
III-SERVICES BANCAIRES	21
IV-SERVICE BANQUE A DISTANCE.....	22
V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	22
VI - OPERATIONS SUR TITRES	23
VII - OPERATIONS DE CHANGE	23
VIII - OPERATIONS DE CREDIT.....	23
IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER	25
X - AUTRES SERVICES (divers).....	27
C - Exemple de Calcul du TEG – Taux Effectif Global Selon le Canevas BCEAO.....	28

A - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

Pour toute ouverture de comptes des vérifications d'usages doivent être effectuées : Recueillir l'adresse exacte du client, Consultez la centrale des incidents de paiement, Renseigner le formulaire KYC et le faire signer par le client et toutes autres informations utiles à la connaissance du client.

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	BCS 2017
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Ouverture de Compte: Franco Dépôt Initial: 25 000 F CFA pour les non-salariés PIECES A FOURNIR - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d'identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence , contrat de bail *facture de téléphone, d' électricité ou d'eau (moins de 3 mois)
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Ouverture de Compte: Franco Dépôt Initial: 25 000 F CFA PIECES A FOURNIR - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d' identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence , , contrat de bail *facture de téléphone, d' électricité ou d'eau (moins de 3 mois)
1.1.1.3	Dépôt à terme	Libre (rattaché à un compte courant)
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	...
1.1.1.5	Plan épargne logement	...
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Ouverture de Compte: Franco Dépôt Initial: 25 000 F CFA PIECES A FOURNIR - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d' identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence , contrat de bail *facture de téléphone, d' électricité ou d'eau (moins de 3 mois)
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Ouverture de Compte: Franco Dépôt Initial: 25 000 F CFA PIECES A FOURNIR POUR CHAQUE SIGNATAIRE - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d' identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence , contrat de bail *facture de téléphone, d' électricité ou d'eau (moins de 3 mois)
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Ouverture de Compte: Franco Dépôt Initial: 25 000 F CFA PIECES A FOURNIR POUR CHAQUE SIGNATAIRE - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d' identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence , contrat de bail *facture de téléphone, d' électricité ou d'eau (moins de 3 mois)
1.1.1.8	Compte indivis	

1.1.1.8.1	Compte chèques	<p>Ouverture de Compte: Franco Dépôt Initial: 25 000 F CFA PIECES A FOURNIR POUR CHAQUE SIGNATAIRE - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d'identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence, contrat de bail *facture de téléphone, d'électricité ou d'eau (moins de 3 mois)</p>
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	<p>Ouverture de Compte: Franco Dépôt Initial: 25 000 F CFA PIECES A FOURNIR POUR CHAQUE SIGNATAIRE - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d'identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence, contrat de bail *facture de téléphone, d'électricité ou d'eau (moins de 3 mois)</p>
1.1.1.9	Autres types de comptes	<p>Ouverture de Compte : Franco - Plan d'Épargne Éducation (rattaché à un compte courant) - Plan d'Épargne Retraite (rattaché à un compte courant) Dépôt Initial: 25 000 F CFA PIECES A FOURNIR - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d'identité - un justificatif de domicile : *certificat de résidence, contrat de bail *facture de téléphone, d'électricité ou d'eau (moins de 3 mois)</p>
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	<p>* Compte Chèque : 25 000 pour les non-salariés * Compte d'épargne simple : 25 000 * Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne) : 25 000 * Compte joint : 25 000 * Compte indivis : 25 000 * Plan d'Épargne Éducation : 25 000 (Rattaché à un compte courant) * Plan d'Épargne Retraite : 25 000 (Rattaché à un compte courant)</p>
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Franco
1.2.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.2.3	Dépôt à terme	Franco
1.2.4	Compte d'épargne logement
1.2.5	Plan épargne logement	Franco
1.2.6	Compte sur livret	Franco
1.2.7	Compte-joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Franco
1.2.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Franco
1.2.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.10	Clôture de compte	Franco
1.2.10.1	Attestation de clôture de compte	75 000+TAF
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Franco

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	7% l'an+ TAF
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Franco
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	Franco
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Franco
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	Taux en vigueur majorée de 3% + TAF - Max taux d'usure 15%
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	14,5% l'an + TAF
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Franco
	Frais de gestion de compte (tarif mensuel)	1026 + TAF/ mois
2.1.1.8	Arrêté de compte	14,5% l'an +TAF
2.1.1.9	Relevé d'identification Bancaire (RIB)	Franco
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement
2.1.1.12	Assurance automobile
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Franco
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	Franco
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	2 000 + TAF (à partir du 3ème mois et par an)
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	
2.1.4	Autre type de relevé de comptes
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	30 000 + TAF
2.1.5.2	Attestation de non engagement	75 000 + TAF (Certificat de non endettement)
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	Attestation de Virement Permanent : 10 000 + TAF Attestation de Domiciliation : 10 000 + TAF
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Franco
2.1.7	Frais pour procuration	Franco
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Min 3,5% l'an + TAF
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	Libre
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Plan d'Épargne Éducation : Taux 4,5 % l'an + TAF Plan d'Épargne Retraite : Taux 4,5 % l'an + TAF
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	Min 3,5% l'an + TAF
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme
2.1.8.6	Autres conditions créditrices
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Carnet 25 feuilles : 1 367+ TAF Carnet 50 feuilles : 2 222 + TAF
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Carnet 25 feuilles : 1 367+ TAF Carnet 50 feuilles : 2 222 + TAF
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	Carnet 25 feuilles : 1 367+ TAF Carnet 50 feuilles : 2 222 + TAF
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	500 + TAF

2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	10 000+ TAF
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	15 000 + TAF
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)
2.2.1.2	Chèques de guichet	<= 1 Million 3 000 + TAF de 1 Million à 5 Millions 10 000 + TAF > 5 Millions 20 000 + TAF
2.2.1.3	Certification de chèque	<= 1 Million 3 000 + TAF de 1 Million à 5 Millions 10 000 + TAF > 5 Millions 20 000 + TAF
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5000 + TAF
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Opposition au paiement du chèque : 5 000+ TAF Opposition au paiement carnet de chéquier : 20 000 + TAF
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 +TAF
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	Franco
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	5 000 + TAF
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)
2.2.1.12	Autres types de chèques
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Encaissement simples: *Commission d'encaissement : 0,25% Min 20 000 + TAF Date valeur : 15 jours à partir du crédit de notre compte *Frais DHL: 50 000 + TAF par bordereau *Retour chèque impayé: 50 000 + TAF *Récupération frais Correspondants Escompte de chèques *Frais de dossier:1% du montant Min 20 000 +TAF * Frais DHL: 50 000 + TAF *Commission Change :0,20% Min 20 000 + TAF *Frais d'encaissement: à récupérer
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	5 897 + TAF, si adhésion au Pack 855 + TAF / mois
2.2.2.1.1.1	Frais d'adhésion ou de confection de la carte	5 897 + TAF
2.2.2.1.1.2	Plafond retrait	100 000 F CFA/ Jour et 2 000 000 F CFA / mois
2.2.2.1.1.3	Frais de remplacement (sauf carte erronée)	2 948 + TAF
2.2.2.1.1.4	Frais de réédition code confidentiel	2 948 + TAF
2.2.2.1.1.5	Frais d'opposition	2 948 + TAF
2.2.2.1.1.6	Frais main levée	Franco
2.2.2.1.1.7	Frais annulation	2 948 + TAF
2.2.2.1.1.8	Frais de gestion mensuels
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	11 794 + TAF si Adhésion au Pack 855 + TAF /mois
2.2.2.1.2.1	Frais d'adhésion ou de confection de la carte	11 794 + TAF

2.2.2.1.2.2	Plafond retrait	CARTE GIM OR PARTICULIER : 500 000 F CFA/ JOUR ET 6 000 000 F CFA / MOIS CARTE GIM VERMEIL: 250 000 F CFA / JOUR ET 2 500 000 F CFA / MOIS
2.2.2.1.2.3	Plafond paiement	CARTE GIM OR PARTICULIER : 750 000 F CFA/ JOUR ET 5 000 000 F CFA / MOIS CARTE GIM VERMEIL: 750 000 F CFA / JOUR ET 1 500 000 F CFA / MOIS
2.2.2.1.2.4	Plafond cash advance	CARTE GIM OR PARTICULIER : 1 500 000 F CFA/ JOUR ET 3 000 000 F CFA /MOIS CARTE GIM VERMEIL: 500 000 F CFA / JOUR ET 1 000 000 F CFA / MOIS
2.2.2.1.2.5	Frais de remplacement (sauf carte erronée)	5 897 + TAF : Carte GIM OR PARTICULIER & Carte GIM VERMEIL
2.2.2.1.2.6	Frais de réédition code confidentiel	5 897 + TAF : Carte GIM OR PARTICULIER & Carte GIM VERMEIL
2.2.2.1.2.7	Frais d'opposition	2 948 + TAF
2.2.2.1.2.8	Frais main levée	Franco
2.2.2.1.2.9	Frais annulation	4 914 + TAF : Carte GIM OR PARTICULIER & Carte GIM VERMEIL
2.2.2.1.2.10	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.1.2.11	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	Franco
2.2.2.1.2.12	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	427 + TAF
2.2.2.1.2.13	Mini relevé	Franco (banque du client), Inexistant (DAB/GAB autres banques)
2.2.2.1.2.14	Frais de gestion mensuels
2.2.2.1.2.15	Frais annuels	11 794 + TAF/an CARTE GIM OR PARTICULIER & VERMEIL (SI NON ADHESION AU PACK)
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)
2.2.2.1.5	Carte prépayée	19 658 + TAF : pour client BCS Franco : pour non client BCS
2.2.2.1.5.1	Plafond retrait	600 000 F CFA/ jour et 6 000 000 F CFA / mois
2.2.2.1.5.2	Plafond paiement	1 000 000 F CFA/ jour et 3 000 000 F CFA / mois : pour client et non client
2.2.2.1.5.3	Plafond cash advance	1 000 000 F CFA/ jour et 3 000 000 F CFA / mois : pour client et non client
2.2.2.1.5.4	Frais de réédition code confidentiel	9 829 + TAF
2.2.2.1.5.5	Frais d'opposition	Franco
2.2.2.1.5.6	Frais main levée	Franco
2.2.2.1.5.7	Frais annulation	Franco
2.2.2.1.5.8	Frais de gestion mensuelle	Franco
2.2.2.1.5.9	Chargement de la carte	2% du montant de la recharge (MINI : 50 000 Maxi : 2 000 000)
2.2.2.1.5.10	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB)	Franco si banque du client.
2.2.2.1.5.11	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) (pays X) hors Guichets Automatiques de banque (GAB) (banque X)	427 + TAF (si pays X = Mali et banque X = banque de l'UEMOA au Mali)
2.2.2.1.5.12	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays X	427 + TAF (si pays X = Mali, et si hors pays X = hors Mali mais dans l'UEMOA). Hors pays X et hors UEMOA: inexistant.
2.2.2.1.5.12	Transfert de carte à carte
2.2.2.1.5.13	Achat Terminal de Paiement Électronique (TPE pays X)	Franco

2.2.2.1.5.14	Achat Terminal de Paiement Électronique (TPE) et internet hors pays X	Franco si TPE
2.2.2.1.5.15	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	(Frais GIM = 200 Fr) + 98 +TAF sur GAB confrère dans l'UEMOA
2.2.2.1.5.16	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Électroniques (TPE) TPE	Franco
2.2.2.1.5.17	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Électroniques (TPE)	Franco
2.2.2.1.5.18	Frais de remplacement (sauf carte erronée)	9 829 + TAF : Carte Prépayée pour Client BCS 19 658 + TAF : Carte Prépayée pour non client
2.2.2.1.5.19	Relevé de compte en ligne
2.2.2.1.5.20	Assistance clientèle par un opérateur banque X
2.2.2.1.5.21	Carte salaire "Optimum" pour entreprise	9 829 + TAF
2.2.2.1.5.21.1	Plafond retrait	400 000 F CFA/ JOUR ET 2 000 000 F CFA / MOIS
2.2.2.1.5.21.2	Plafond paiement	1 000 000 F CFA/ JOUR ET 3 000 000 F CFA / MOIS
2.2.2.1.5.21.3	Plafond cash advance	1 000 000 F CFA/ JOUR ET 3 000 000 F CFA / MOIS
2.2.2.1.5.21.4	Frais de remplacement	9 829 + TAF
2.2.2.1.5.21.5	Frais de réédition code confidentiel	4 914 + TAF
2.2.2.1.5.21.6	Frais d'opposition	2 948 + TAF
2.2.2.1.5.21.7	Frais main levée	Franco
2.2.2.1.5.21.8	Frais annulation	4 914 + TAF
2.2.2.1.5.21.9	Frais de gestion mensuelle
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	2 948 + TAF : carte privative 5 897 + TAF : carte GIM Or particulier & vermeil 14 743 : carte GIM Or Entreprise 9 829 + TAF :carte préparée pour client
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	5 897 + TAF : carte privative , 11 794 + TAF : carte GIM Or particulier & vermeil, 29 487 + TAF : carte GIM Or Entreprise , 9 829 + TAF : Carte Optimum + frais d'envoi
2.2.2.4	Frais de reconfection de carte (sauf défectuosité)	2 948 + TAF : carte privative, 5 897 + TAF : carte GIM Or particulier & vermeil, 14 743 + TAF : carte GIM Or Entreprise, 9 829 + TAF : Carte Optimum
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	2 948 + TAF : carte privative 5 897 + TAF : carte GIM OR PARTICULIER & carte VERMEIL 14 743 + TAF : carte GIM OR ENTREPRISE 9 829 + TAF : carte PREPAYEE client, 9 829 + TAF : carte PREPAYEE non client, 4 914 + TAF : carte SALAIRE
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	1% du montant (MAXI : 10 000 000 uniquement OR)
2.2.2.1	Opposition carte	
2.2.2.1:1	Par le client : perte ou vol	2 948 + TAF franco pour carte prépayée
2.2.2.1.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Franco
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum

2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Correspondant au frais de gestion annuel des cartes ou redevance annuelle : 5 897 + TAF : carte privative 11 794 + TAF : carte GIM OR PARTICULIER & carte GIM VERMEIL 29 487 + TAF : carte GIM OR ENTREPRISE Franco : carte PREPAYEE non client, 19 658 : carte PREPAYEE pour client BCS, 9 829 + TAF : carte SALAIRE
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	427 + TAF
2.2.2.13.1.3	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	427 + TAF
2.2.2.13.1.4	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	*consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	(Frais GIM = 200 Fr) + 98 HT+TAF sur GAB confrère dans l'UEMOA
2.2.2.13.2.3	*consultation/édition d'historique de solde
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Franco
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5 000 +TAF
	Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA)	2 500 + TAF
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	10 000 + TAF
	Virement dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)	2 500 + TAF
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Franco
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	* création du dossier	Franco

3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6	Livrets d'épargne	Au débit des Comptes : dernier jour ouvré de la quinzaine Précédent l'opération Au crédit des Comptes : Premier jour Ouvré de la Quinzaine Suivant l'Opération
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	Franco
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises
3.2.5	Rejet de chèque	Franco pour tous autres motifs hors l'insuffisance de provision
3.2.6	Demande d'opposition	5 000 + TAF (Chèque) 20 000 + TAF (Carnet de chéquier)
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt)	Franco
3.2.8	Protêt	Tarif huissier à la charge du client
3.2.9	Frais de circularisation	Confirmation d'Audit (Bamako): 20 000 + TAF Confirmation d'Audit (Intérieur Mali) :30 000 + TAF avec récupération frais d'envoi Confirmation d'Audit (Hors Mali) : 100 000 + TAF avec récupération des frais d'envoi,
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre
3.2.14	Frais de nantissement	10 000+ TAF Tarif huissier à la charge du client
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	Franco
3.2.16	Frais de reclassement	Franco

IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique
4.2	Banque en ligne
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)
4.6	Services SMS	1 500 + TAF
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)
4.9	Transfert à partir d'une carte

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Franco
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Franco
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Franco
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Franco
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	1500 + TAF
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	Franco
5.7	Certificat de non-paiement	Franco
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	Franco

VI - OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	<p>*Achat Euro: Franco *Achat Autres devises: franco après fixation cours du jours moins marge de maximum 5% *Vente Euro clients BCS : 2% min 5 000 +TAF non clients 2% min 10 000 +TAF *Ventes Autres devises: franco après fixation cours du jour plus la marge de maximum 5%</p> <p>VENTES AU PERSONNEL DE LA BCS-SA : Conformément aux termes de la réglementation de change au Mali et sans commissions.</p>
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)
6.4	Autres crédits à court terme (TBB+Marge)

VII - OPERATIONS DE CREDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD ¹ +Marge)							
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	<p>Taux d'intérêt : Max 14,5 % l'an +TAF</p> <p>SALARIES / PENSIONNAIRES</p> <p>CONDITIONS PAR AN</p> <p>Frais Liés à la mise en Place</p> <table> <tr> <td>< 250 000</td> <td>6 000 + TAF</td> </tr> <tr> <td>>=250 000 et < 1 000 000</td> <td>10 000 + TAF</td> </tr> <tr> <td>>= 1 000 000</td> <td>20 000 + TAF</td> </tr> </table>	< 250 000	6 000 + TAF	>=250 000 et < 1 000 000	10 000 + TAF	>= 1 000 000	20 000 + TAF
< 250 000	6 000 + TAF							
>=250 000 et < 1 000 000	10 000 + TAF							
>= 1 000 000	20 000 + TAF							
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	Taux d'intérêt : Max 14,5 % l'an +TAF						
7.1.3	Facilités de caisse	<p>Taux d'intérêt : Max 14,5 % l'an +TAF</p> <p>SALARIES / PENSIONNAIRES</p> <p>CONDITIONS PAR AN</p> <p>Frais Liés à la mise en Place</p> <table> <tr> <td>< 250 000</td> <td>6 000 + TAF</td> </tr> <tr> <td>>=250 000 et < 1 000 000</td> <td>10 000 + TAF</td> </tr> <tr> <td>>= 1 000 000</td> <td>20 000 + TAF</td> </tr> </table>	< 250 000	6 000 + TAF	>=250 000 et < 1 000 000	10 000 + TAF	>= 1 000 000	20 000 + TAF
< 250 000	6 000 + TAF							
>=250 000 et < 1 000 000	10 000 + TAF							
>= 1 000 000	20 000 + TAF							
7.1.4	Autres crédits à court terme	7,5% l'an + TAF à 14,5 % l'an +TAF						
	Avance sur DAT	Taux DAT + 1% l'an + TAF						

7.1,5	Autres Crédits à Moyen et long Terme	7,5% l'an + TAF à 14,5 % l'an +TAF	
7.2	Crédits à l'habitat		
7.2.1	Moyen terme (MDT+Marge)	
7.2.2	Long terme (MTD+Marge)	
7.3	Crédit-bail		
7.3.1	Mobilier	
7.3.2	Immobilier	
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit		
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	Tarif auxiliaires de justice	
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Tarif assureur	
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Tarif auxiliaires de justice	
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Tarif auxiliaires de justice	
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco	
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	taux du prêt + TAF	
7.4.7	Frais d'état d'engagement	Franco	
7.4.8	Frais d'anticipation	RUBRIQUES < 500 000 >= 500 000 et < 3 000 000 >= 3 000 000 et < 6 000 000 >= 6 000 000 et <10 000 000 >= 10 000000	CONDITIONS 40 000 +TAF 100 000 + TAF 150 000 + TAF 200 000 + TAF 300 000 + TAF
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
7.4.10	Autres opérations de crédit	
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco	

7.4.17	Intérêt d'échéance impayée (selon périodicité)	taux du prêt + TAF
7.4.18	Commission d'engagement	1 % l'an + TAF (Aval)
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	Min 7 % l'an + TAF MAX 12 % l'an + TAF
7.4.20	Cautions et avals	AVAL : Min 3 % l'an + TAF - MAX 5 % l'an + TAF CAUTION FERME : Min 3 % l'an + TAF - Max 5 % l'an + TAF CAUTION DE SOUMISSION : Min 2% l'an + TAF - Max 3,5 % l'an + TAF

VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	0,25% l'an + TAF min 20,000 HT
8.1.1.1	Frais de manipulation
8.1.1.2	Frais port de lettre	50 000 + TAF
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	0,20% l'an + TAF Min 20,000 + TAF
8.1.1.4	Frais d'impayés	50 000 + TAF
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
8.2.2	Frais d'encaissement	Franco
8.2.3	Frais de manipulation	
8.2.4	Frais de SWIFT	35 000 + TAF
8.2.5	Frais de port de lettre	10 000 + TAF
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance
8.2.7	Frais fixes d'impayés
8.3	Émission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	10 000 +TAF
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	1,25% HT + SWIFT 35 000 + TAF +TAXE du TRESOR+Timbre
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	*Commission de transfert : 1,25% Mini FCFA 20 000 + TAF *Frais de SWIFT : FCFA 35 000 + TAF Cour appliqué autre devises hors euro: cour du jour plus marge de max 5 % *Taxe Trésor : 0,6% du montant à transférer *Droit de timbre : 0,33% du montant à transférer *Tous autres frais supplémentaire à la charge du client
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	*Commission : 1.25% Min 20 000 + TAF *Frais de SWIFT 35 000 + TAF *Taxe Trésor 0,60% + Timbre 0,33%
8.4.3	Autres types de transferts

IX - AUTRES SERVICES (divers)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	3 000 +TAF
9.1.2	30 à 60 jours	5 000 +TAF
9.1.3	60 à 90 jours	6 000 +TAF
9.1.4	Plus d'un an	10 000 +TAF
9.1.5	Supplément par photocopie	1 000 +TAF
9.2	Boîte à lettres
9.3	Location de coffre-fort	1 % l'an + TAF de la valeur de l'objet consigné / an
9.4	Frais de reproduction de clé	20 000 + TAF l'an
9.5	Demande de renseignements sur client	Franco
9.6	Demande de renseignements financiers	Franco
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	Voir frais de circularisation
9.8	Abonnement mensuel au site internet
9.9	Successions	Franco
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Franco
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Franco
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Franco
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)
9.11	Frais relatif saisis/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	*Lettre d'avertissement
9.11.2	*Lettre d'injonction
9.12	Attestation d'avoirs
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	5 000 + TAF
9.14	Autres types de services	Négociable

B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Libre rattachée à un compte courant
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	...
1.1.1.3	Compte courant	<p>Ouverture de Compte: Franco PIECES A FOURNIR POUR CHAQUE SIGNATAIRE : - Une pièce d'identification en cours de validité - 2 Photos d'identité - un justificatif de domicile pour chaque signataire et un justificatif du Siege COMPLEMENTS DE DOCUMENTS SOCIETES ,ENTREPRISES , COMMERCANT ET ENTREPRENEURS INDIVIDUELS : Les Statuts et le Registre de commerce *ONG : Le règlement intérieur et le récépissé *GIE: Le registre de commerce et la Convention de groupement ETC</p>
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Entreprise individuelle-Commerçant: 200 000 F CFA GIE, ONG, Association/ Coopérative: 100 000 F CFA Sociétés Privées: 200 000 F CFA Sociétés d'État & EPIC & Institutions : 250 000 F CFA Commerçants Détaillants: 25 000 F CFA
1.1.1.5	Autres types de comptes
1.1.1.6	Assurance décès accidentel

2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Min 3,5% l'an + TAF
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	Min 3,5% l'an + TAF
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Carnet 25 feuilles : 1 367 + TAF Carnet 50 feuilles : 2 222 + TAF
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Carnet 25 feuilles : 1 367 + TAF Carnet 50 feuilles : 2 222 + TAF
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	500 + TAF
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	10 000 + TAF
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	15 000 + TAF
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)
2.2.1.2	Certification de chèque	<= 1 Million 3 000 + TAF de 1 Million à 5 Millions 10 000 + TAF > 5 Millions 20 000 + TAF
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	10 000 + TAF
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Opposition au paiement du chèque : 5 000 + TAF Opposition au paiement de chéquier : 20 000 + TAF
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Opposition au paiement du chèque : 5 000 + TAF Opposition au paiement de chéquier : 20 000 + TAF
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	Franco
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	5 000 + TAF
2.2.1.8	Forfait chèque impayé < à montant X FCFA (montant à préciser)
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	5 000 + TAF + Frais d'envoi
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	10 000 + TAF + Frais d'envoi
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	Franco
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Encaissement simples: *Commission d'encaissement : 0,25% Min 20 000 + TAF Date valeur : 15 jours à partir du crédit de notre compte *Frais DHL: 50 000 + TAF par bordereau *Retour chèque impayé: 50 000 + TAF *Récupération frais Correspondants Escompte de chèques *Frais de dossier: 1% du montant Min 20 000 + TAF * Frais DHL: 50 000 + TAF *Commission Change : 0,20% Min 20 000 + TAF *Frais d'encaissement: à récupérer
2.2.1.3	Chèques de guichet	<= 1 Million 10 000 + TAF > 1 Million <= 5 Millions 20 000 + TAF > 5 Millions 30 000 + TAF
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	29 487 + TAF
2.2.2.1.1.1	Frais d'adhésion ou de confection de la carte	29 487 + TAF
2.2.2.1.1.2	Plafond	
2.2.2.1.1.2.1	Plafond retrait	GIM OR ENTREPRISE : 1 000 000 F CFA/ JOUR ET 12 000 000 F CFA /MOIS
2.2.2.1.1.2.2	Plafond paiement	750 000 F CFA/ JOUR ET 10 000 000 F CFA /MOIS
2.2.2.1.1.2.3	Plafond cash advance	1 500 000 F CFA/ JOUR ET 6 000 000 F CFA /MOIS

2.2.2.1.1.3	Frais de remplacement	14 743 + TAF
2.2.2.1.1.4	Frais de réédition code confidentiel	14 743 + TAF
2.2.2.1.1.5	Frais d'opposition	2 948 + TAF
2.2.2.1.1.6	Frais main levée	Franco
2.2.2.1.1.7	Frais annulation	9 829 + TAF
2.2.2.1.1.8	Frais de gestion mensuelle
2.2.2.1.11	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.1.1.2	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	427 + TAF
2.2.2.1.13	Consultation de solde	Franco sur (GAB du client) ; (Frais GIM = 200 Fr) + 98 HT+TAF sur (autres GAB de l'UEMOA)
2.2.2.1.14	Mini relevé	Franco (banque du client)
2.2.2.11.5	Frais de gestion mensuels
2.2.2.11.6	Frais annuels	29 487 + TAF
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	2 948 + TAF : carte privative 5 897 + TAF : carte GIM Or particulier & vermeil 14 743 : carte GIM Or Entreprise 9 829 + TAF :carte prépayée pour client
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	29 487 + TAF + frais d'envoi
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	14 743 + TAF si remplacement (sauf erronée) 29 487 + TAF si renouvellement de la carte ou saisie d'une nouvelle carte
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	14 743 + TAF
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	1% du montant (MAXI : 20 000 000)
2.2.2.1	Opposition carte	
2.2.21 A	Par le client : perte ou vol	2 948 + TAF
2.2.2.1.2	Par la banque : usage abusif (Société)	Franco si par la banque
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	...
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Correspondant au frais de gestion annuel des cartes ou redevance annuelle : 5 897 + TAF : carte privative 11 794 + TAF : carte GIM OR PARTICULIER & carte GIM VERMEIL 29 487 + TAF : carte GIM OR ENTREPRISE Franco : carte PREPAYEE non client, 19 658 : carte PREPAYEE pour client BCS, 9 829 + TAF : carte SALAIRE
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	

2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	427 + TAF
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	427 + TAF
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	Franco si mini-relevé dans la banque du client
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	Inexistant
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5 000 + TAF
	Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA)	2 500 + TAF
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	10 000 + TAF
	Virement dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)	2 500 + TAF
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Franco
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Franco
2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	*Faveur client BCS-SA: MALI : Franco *Faveur client autres banques - Mali (Sica): 2 500 +TAF *Faveur client d'autres banques- UEMOA (Sica) : 2 500 + TAF *Faveur client autres banques-Mali (star): 5 000 +TAF *Faveur client d'autres banques- UEMOA (Star) : 10 000 + TAF
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	<= 1 Million 10 000 + TAF > 1 Million <= 5 Millions 20 000 + TAF > 5 Millions 30 000+TAF
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Franco
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	*Faveur client BCS-SA: MALI : Franco *Faveur client autres banques - Mali (Sica): 2 500 +TAF *Faveur client d'autres banques- UEMOA (Sica) : 2 500 + TAF *Faveur client autres banques-Mali (star): 5 000 +TAF *Faveur client d'autres banques- UEMOA (Star) : 10 000 + TAF
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	

2.2.3.2.3	Émission de prélèvement par une entreprise	Franco
2.2.3.2.4	Païement d'un prélèvement	*Faveur client BCS-SA: MALI : Franco *Faveur client autres banques - Mali (Sica): 2 500 +TAF *Faveur client d'autres banques- UEMOA (Sica) : 2 500 + TAF *Faveur client autres banques-Mali (star): 5 000 +TAF *Faveur client d'autres banques- UEMOA (Star) : 10 000 + TAF
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)
2.2.3.2.6	Intérêt de prélèvement impayé (sans provision)	5 000 + TAF
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	5 000 + TAF
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	TRAITE SIMPLE: TAUX : Min 10%l'an + TAF - Max 12% l'an + TAF Frais dossier : < 5 000 000 75 000+TAF ≥ 5 000 000 < 10 000 000 100 000+TAF ≥ 10 000 000 < 20 000 000 125 000 +TAF ≥20 000 000 150 000 +TAF TRAITE AVALISEE : TAUX : Min 7% l'an + TAF - Max 12%l'an + TAF < 5 000 000 100 000 +TAF ≥ 5 000 000 < 10 000 000 150 000 +TAF ≥ 10 000 000 < 20 000 000 200 000 +TAF ≥20 000 000 300 000 +TAF Commission de Bordereau : 0,15% l'an + TAF Min 15 000+TAF PDL : 10 000+TAF
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	Commission d'Encaissement : - Domicilié BCS 0,10% l'an + TAF Min 20 000 + TAF -Non Domicilié BCS 0,25% l'an + TAF Min 35 000 +TAF
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	0,15 % l'an + TAF Min 15 000 + TAF
2.2.3.3.4	Commission d'endos	0,015 % l'an + TAF Min 5 000 + TAF
2.2.3.3.5	Intérêt	Min 7% l'an + TAF - Max 12% l'an + TAF
2.2.3.3.6	Port de lettre	10 000 + TAF
2.2.3.3.7	Frais fixe	Franco
2.2.3.3.8	Frais de protêt	10 000 + TAF
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	10 000 + TAF
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	Taux: Min 3% l'an + TAF - Max 5% l'an + TAF Frais dossier : < 5 000 000 100 000 +TAF ≥ 5 000 000 < 10 000 000 150 000 +TAF ≥ 10 000 000 < 20 000 000 200 000 +TAF ≥20 000 000 300 000 +TAF

III-SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J
3.1.2	Remise de chèque	J+1
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J

3.1.6	Livrets d'épargne	Au débit des Comptes : dernier jour ouvré de la quinzaine Précédent l'opération Au crédit des Comptes : Premier jour Ouvré de la Quinzaine Suivant l'Opération
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Émission chèque de banque en FCFA	Franco
3.2.4	Émission chèque de banque en autre devises
3.2.5	Rejet de chèque	Franco pour tous autres motifs hors l'insuffisance de provision
3.2.6	Demande d'opposition	5 000 + TAF (Chèque) 20 000 + TAF (Carnet de chéquier)
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	Franco
3.2.8	Protêt	Franco
3.2.9	Frais de circularisation	Confirmation d'Audit (Bamako) : 20 000 + TAF Confirmation d'Audit (Intérieur Mali) :30 000 + TAF avec récupération frais d'envoi Confirmation d'Audit (Hors Mali) : 100 000 + TAF avec récupération des frais d'envoi,
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'adresse	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre
3.2.14	Frais de nantissement	Tarif auxiliaires de justice
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	Franco
3.2.16	Frais de reclassement	Franco
3.2.17	Autres types de services bancaires

IV-SERVICE BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique
4.2	Banque en ligne
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire
4.4	Services SMS	1 500 + TAF
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)
4.7	Autres types de services banque à distance

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la	Franco
-----	--	--------

	Banque Centrale	
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Franco
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Franco
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Franco
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	3 000 + TAF
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	5 000 + TAF
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)
5.8	Certificat de non-paiement	Franco
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	Franco

VI - OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)
6.3	Épargne salariale (Plan Épargne Entreprise)
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)
6.5	Relevé mensuel
6.6	Relevé de titres à la demande
6.7	Autres types d'opérations sur Titres

VII - OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	*Achat: Euro: Franco *Achat Autres devises: franco après fixation cours du jours moins marge de maximum 5% *Vente: Euro clients BCS 2% min 5 000+ TAF non clients 2% min 10 000 + TAF *Vente Autres devises: franco après fixation cours du jour plus la marge de maximum 5%
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)
7.4	Autres types d'opération de change

VIII - OPERATIONS DE CREDIT

8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB ² +Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD+Marge)	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier
8.1.6.2	Immobilier

8.1.7	Financement en devises	
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	
8.1.9	Autres financements en devises	
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	Min 7% l'an + TAF Max 12 % l'an + TAF	
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF	
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF	
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	Min 7% l'an + TAF Max 14,5 % l'an + TAF	
8.2	Crédits par signature		
8.2.1	Cautions sur marches	Cautions Ferme : Min 3 % l'an + TAF Max 5 % l'an + TAF Cautions de Soumission : Min 2% l'an + TAF Max 3,5 % l'an + TAF	
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	Min 3% l'an + TAF Max 5 % l'an + TAF	
8.2.3	Aval de traites	Min 3% l'an + TAF Max 5 % l'an + TAF	
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits		
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Tarif auxiliaires de justice	
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
8.3.6	Demande de décompte	
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	2 500 + TAF	
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	taux du prêt appliqué avec Max taux d'usure	
8.3.9	Commission d'engagement	1% l'an + TAF au prorata temporis pour l'AVAL	
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	RUBRIQUES < 250 000 >= 250 000 et <1 000 000 >= 1 000 000 et < 5 000 000 >= 5 000 000 et <10 000 000 >= 10 000 000	CONDITIONS 6 000 +TAF 20 000 + TAF 50 000 + TAF 100 000 + TAF 200 000 + TAF
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte	TRAITE SIMPLE: TAUX : Min 10%l'an + TAF - Max 12% l'an + TAF Frais dossier : < 5 000 000 >= 5 000 000 < 10 000 000 >= 10 000 000 < 20 000 000 >=20 000 000 TRAITE AVALISEE : TAUX : Min 7% l'an + TAF - Max 12%l'an + TAF Frais dossier : < 5 000 000 >= 5 000 000 < 10 000 000 >= 10 000 000 < 20 000 000 >=20 000 000 Commission de Bordereau : 0,15% l'an + TAF Min 15 000+TAF PDL : 10 000+TAF	75 000+TAF 100 000+TAF 125 000 +TAF 150 000 +TAF 100 000 +TAF 150 000 +TAF 200 000 +TAF 300 000 +TAF

8.3.9.2	Cautions et avals	<p>CAUTIONS DE SOUMISSION : Taux : Min 2% l'an + TAF - Max 3,5% l'an +TAF Deposit : Min 10% - Max 100% Commission d'engagement : NEANT Frais de dossier : < 5 000 000 40 000+TAF >= 5 000 000 < 10 000 000 85 000+TAF >= 10 000 000 < 20 000 000 125 000 +TAF >=20 000 000 <50 000 000 175 000 + TAF >= 50 000 000 225 000 +TAF</p> <p>CAUTIONS FERME: Taux : Min 3% l'an + TAF Max 5% l'an +TAF Deposit: Min 10% - Max 100% Commission d'engagement : NEANT Frais de dossier : < 5 000 000 100 000+TAF >= 5 000 000 < 10 000 000 175 000+TAF >= 10 000 000 < 20 000 000 225 000 +TAF >=20 000 000 325 000 + TAF</p> <p>AVAL : Taux : Min 3% l'an +TAF Max 5% l'an +TAF Deposit : Min 10% Max 100% Commission d'engagement : 1% l'an +TAF PRORATA TEMPORIS Frais de dossier : 5 000 000 50 000+TAF >= 5 000 000 < 10 000 000 125 000+TAF >= 10 000 000 < 20 000 000 175 000 +TAF >=20 000 000 225 000 + TAF</p>
---------	-------------------	--

IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation -commission rapatriement	0,25 % + TAF (min. FCFA 20 000 + TAF)
9.1.1.2	Commission d'encaissement	50 000 + TAF par bordereau
9.1.1.3	Frais d'envoi	50 000 + TAF
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	50 000 + TAF
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	35 000 + TAF
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT
9.1.2	Autres devises	Cours du jour plus marge de max 5%
9.1.2.1	Commission de change 0,5%	0,25 % + TAF (min. FCFA 20 000 + TAF)
9.1.2.2	Commission d'encaissement 0,15% minimum	50 000 + TAF
9.1.2.3	Frais d'envoi	50 000 + TAF
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	35 000 + TAF
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé
9.2	Émission de chèques et effets en devises	
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	Franco
9.2.1.2	Commission de transfert	1,25% min 20 000 + TAF
9.2.1.3	Taxe	Taxe trésor 0,60% et timb 0,33%
9.2.1.4	Frais Swift	35 000 + TAF
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	Cours du jour plus marge de max 5%
9.2.2.2	Taxe	Franco
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	Taxe trésor 0,60% et timb 0,33%
9.2.2.4	Frais Swift
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	35 000 + TAF

9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale
9.3.2	Frais d'encaissement	FRANCO
9.3.3	Frais de manipulation
9.3.4	Frais de Swift	35 000 + TAF
9.3.5	Frais de port de lettre	50 000 + TAF
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance
9.3.7	Frais fixe d'impayés	50 000 + TAF
9.4	Transferts	
9.4.1	Transferts zone UEMOA	10 000 + TAF
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	*Commission de transfert : 1,25% Min FCFA 20 000 + TAF *Frais de SWIFT : FCFA 35 000 + TAF *Cour appliqué autre devises hors euro: cour du jour plus marge de max 5 % * Taxe Trésor : 0,6% *Droit de timbre : 0,33% du montant à transférer *Tous autres frais supplémentaire à la charge du client
9.4.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	*Commission : 1.25% Min 20 000 + TAF *Frais de SWIFT 35 000 + TAF *Taxe Trésor 0,60% + Timbre 0,33% *Tous autres frais supplémentaire à la charge du client
9.4.5	Autres types de transferts
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	*Ouverture: commission .Ouvert flat 0,5% (min FCFA 20 000) + TAF *Frais dossier: 20 000 + TAF *Règlement: Com.d'encais: 0,5% min 20 000 FCFA + TAF *Com. négociation 0,30% min 20 000 FCFA + TAF *Comm .d'accept 0,25% min 20 000 + TAF *Comm.transfert: 1,25% MIN 20 000 FCFA + TAF *Frais Swift: 35 000 + TAF *Taxe Tresor: 0,60 Timbre: 0,33 *Retour Imp: 50 000 FCFA + TAF *Modification Remdocs. Comm,modif (Montant et Échéance): 0,50% min 20 000 + TAF *Autres modif: 50 000 + TAF *Frais Swift: 35 000 + TAF *Com annul 50 000 + TAF . *change (autres devises) cours du jour plus marge de max 5%, mêmes conditions que les remises euros. *Tous autres frais supplémentaire à la charge du client
9.5.2	Remise documentaire export	*Comm.Ouverture.0, 25% min FCFA 20 000 + TAF *Frais dos: 20 000 + TAF. *Frais DHL: 50 000 + TAF *Frais Swift (si intervention) 35 000 +TAF *Comm.d'enc: 0,25% min 20 000+ TAF *Com.de négociation flat: 0,30% min 20 000 + TAF *Comm .d'acceptation 0,25% min 20 000 + TAF . *frais Swift 35 000 + TAF *Comm.mod (Montant et Echance): 0,50% min 20 000 + TAF *Comm, annulat: 50 000 + TAF *AUTRES DEVICES: cours du jour plus marge de max 5% meme condition que les remises exp en euros
9.5.3	Crédit documentaire import	*Comm.d'ouvert/ trimestre indiv 0,50% min 20 000 +TAF *Frais dossier 50 000 + TAF .frais swift 50 000 + TAF *Comm.augmentation risque 0.50% min 20 000 + TAF par trim indiv . *Autres modification: 50 000 +TAF. *Comm .d'annulation 100 000 + TAF. * Comm. de Transfert credoc 0.20% * Comm.levée docs flat:0,50% min 20 000 + TAF *Comm.accept:0,50% min 20 000 + TAF *Comm.de paiement flat: 0,50% min 20 000 +TAF *Comm.Transf 1,25% min 20 000 +TAF *Taxe Tresor:0,60% min 100FCFA *Frais swift 35 000 +TAF *Tous autres frais supplémentaire à la charge du client

9.5.4	Ouverture de Credoc	*Deposit: min 15% max 100%. *Commis 0.50% par trimestre indivisible sur la base de la date de validité *Frais dossier: 50 000+TAF *Frais SWIFT:50 000+TAF
9.5.5	Utilisation du Credoc	* Comm.levée docs flat:0,50% min 20 000 + TAF *Comm.accept:0,50% min 20 000 + TAF *Comm.de paiement flat: 0,50% min 20 000 +TAF *Comm.Transf 1,25% min 20 000 +TAF *Taxe Tresor:0,60% min 100FCFA *Frais swift 35 000 +TAF *Tous autres frais supplémentaire à la charge du client
9.5.6	Modification du Credoc	*Comm.augmentation risque 0.50% min 20 000 + TAF par trim indiv . *Autres modification: 50 000 +TAF. *Comm .d'annulation 100 000 + TAF. *Comm. de Transfert credoc 0.20% *Frais swift 35 000 +TAF *Tous autres frais supplémentaire à la charge du client
9.5.7	Crédit documentaire export	*Comm.notificat flat:0,25% min 20 000+ TAF *Frais dossier:50 000+TAF .frais swift 35 000 + TAF *Comm.confirmation flat: 0,50% min 20 000 + TAF par trimestre indiv. *Comm.de négociation: 0,25% min 20 000 + FCFA, *Comm.de paiement:0,25% 20 000 + TAF, *Comm.d' accept:0,25% 20 000 +TAF, *Autres devises: Cours du jour plus marge de max 5% * Comm .augmen.risq: 0.5% trim. Ind.min 20 000 + TAF * Autres.modifications: 50 000 + TAF * Comm .d'annulation: 100 000 FCFA + TAF *Comm.de transf: 0.2% min 50 000 + TAF.
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	6 000 + TAF
9.5.9	Lettre de crédit

X - AUTRES SERVICES (divers)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	3 000 + TAF
10.1.2	30 à 60 jours	5 000 + TAF
10.1.3	60 à 90 jours	6 000 + TAF
10.1.4	Plus d'un an	10 000 + TAF
10.1.5	Supplément par photocopie	1 000 + TAF
10.2	Boîte à lettres
10.3	Location de coffre-fort	1 % de la valeur de l'objet consigné par an
10.4	Frais de reproduction de clé	20 000+TAF l'an
10.5	Demande de renseignements sur client
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	3 000 +TAF + Frais prestataire
10.7	Demande de renseignements financiers
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)
10.9	Abonnement mensuel au site internet
10.10	Information annuelle des cautions
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Franco

10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Franco
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	Franco
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	...
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.13.1	Lettre d'avertissement	...
10.13.2	Lettre d'injonction	...
10.14	Attestation d'avoirs	...
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	5 000 + TAF
10.16	Autres types de services	Négociable

C - Exemple de Calcul du TEG – Taux Effectif Global Selon le Canevas BCEAO

Méthodologie utilisée : Formules de la maquette BCEAO N° DSF 001/2015.

Rappel taux d'usure : 15%

Exemple N°1 :

MONTANT	8.500.000 FCFA	TEG = 10,17%
Durée	60 mois	
Taux nominal	8%	
Frais	100.000 FCFA	
Assurance	344.550	

Exemple N°2 :

MONTANT	9.000.000 FCFA	TEG = 11,94%
Durée	34 mois	
Taux nominal	10%	
Frais	100.000 FCFA	
Assurance	161.300	

Exemple N°3 :

MONTANT	2.000.000 FCFA	TEG = 10,30%
Durée	36 mois	
Taux nominal	8%	
Frais	50.000 FCFA	
Assurance	16.146	